
Programme de Formation

Moniteurs d'atelier : comment accompagner le parcours des travailleurs d'ESAT ?

Formation élaborée en partenariat UNAPEI, FEHAP, APF France handicap, CFEA et le GEPSO

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Moniteur(trice)s d'atelier et moniteur(trice)s principaux(ales)



Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre réglementaire des ESAT suite au plan de transformation et les enjeux de l'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail
- Comprendre / situer son rôle de moniteur(trice) d'atelier dans l'accompagnement du parcours des travailleurs
- S'approprier les pratiques qui favorisent la transition vers le milieu ordinaire de travail



Description

Présentation des différents partenaires, en mettant particulièrement en avant le CFEA, dont l'expertise alimentera la formation

Contexte et enjeux

- Cadre réglementaire post plan de transformation des ESAT : ouvrir vers le milieu ordinaire de travail.
 - La place des ESAT dans le contexte de l'accompagnement vers et dans l'emploi

Enjeux de l'accompagnement vers le milieu ordinaire de travail

- CIP : rôle essentiel dans le parcours des travailleur(se)s (métier et partenaires, dont job coaches)
- Moniteur d'atelier :
 - Rôle dans ce cadre d'intervention
 - Travail sur la posture de moniteur comme acteur de l'accompagnement, et non seul expert métier.
 - Travail sur les représentations des moniteurs concernant la capacité des personnes accompagnées à monter en compétences

Rôle du moniteur d'atelier dans l'accompagnement du parcours

- En amont de la transition vers le milieu ordinaire de travail :
 - Projet d'accompagnement personnalisé. La personne actrice de son parcours.
 - Identité professionnelle et confiance en soi (notamment les leviers que sont la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) et Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP)
 - Introduction sur les habiletés sociales (soft skills), les freins périphériques et les nouveaux

publics (notamment handicap psychique, TSA, avancée en âge, travailleurs ayant connu le milieu ordinaire)

- Outils pour la montée en compétences des travailleurs : formation, stages intra et inter ESAT (compétences professionnelles et transversales)
- Sensibilisation des entreprises
- Pendant la transition vers le milieu ordinaire de travail
 - Temps d'accompagnement à la recherche d'emploi ; orientation vers des ressources externes
 - Connaissance et mobilisation des partenaires pour soutenir le parcours (emploi accompagné, réseau pour l'emploi...)
 - Dispositifs favorisant l'insertion professionnelle en amont du recrutement, dans une logique de parcours (Duoday, PMSMP, MAD...)
 - Accompagnement du travailleur et des entreprises (job coaching) en amont et suite au recrutement, via la convention d'appui
- Après transition vers le milieu ordinaire de travail
 - Accompagnement du droit au retour et du droit à essayer à nouveau

Les bonnes pratiques d'accompagnement



Prérequis

Aucun



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (PPT, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et mises en situation, des échanges entre les participants.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire pour mesurer leurs connaissances sur les réformes en cours et leur impact sur le parcours des travailleurs.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.